

DIRECTION OPERATIONNELLE D'ADRAR
NIF 000216001808337
SOUS-DIRECTION FONCTIONS SUPPORT
DEPARTEMEMEN ACHATS ET LOGISTIQUE
SERVICE ACHATS

**AVIS POUR UN CONCOURS NATIONAL D'ARCHITECTURE RESTREINT
N° 01/AT/DO-01/SDFS/DAL/SA/2022**

La Direction Opérationnelle d'Adrar lance un concours national d'architecture restreint portant sur :

MAITRISE D'ŒUVRE

**(ETUDES ET SUIVI) POUR LA RÉALISATION DU SIÈGE DE LA DIRECTION
OPÉRATIONNELLE DE TIMIMOUN**

Les bureaux d'études et société d'études ou groupement de bureaux d'étude intéressés par le présent avis de concours, peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction Opérationnelle d'Adrar, Département Achats et Logistique contre le paiement d'un montant de cinq mille dinars algériens (**5 000,00 DA**) non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie par versement : au niveau de la banque **BNA ADRAR, agence 250, compte N°00100 250 0300000135/43**, ouvert au nom de la **DO d'ADRAR**.

ELEGIBILITE :

Les bureaux d'études et sociétés d'études ou groupement de bureaux d'étude peuvent soumissionner

1) CAS DE SOUMISSIONNAIRE SEUL :

Capacités techniques : disposant des moyens humains et des références professionnelles suivantes

Moyens humains : justifiés par des CV, les diplômes, l'état nominatif CNAS, CASNOS, Contrat ANEM et les certificats ou attestations de travail. Il s'agit de :

Un Architecte ou ingénieur (chef de projet) dans les métiers du bâtiment ayant une expérience égale ou supérieure à **≥04 ans**.

Un architecte ou ingénieur dans les métiers du bâtiment ayant une expérience égale ou supérieure à **≥04 an**

Références professionnelles : Ayant déjà conçu et suivi, durant les 10 dernières années, au moins 1 (01) projet classé à la **catégorie « C »**. A justifier par des attestations de bonne exécution délivrées par des maîtres d'ouvrages publics accompagnées de tous documents probants permettant de vérifier cette donnée (notamment contrats d'études et suivi, etc).

Capacités professionnelles

Une copie de l'agrément délivré par l'ordre des architectes en cours de validité.

Les bureaux d'études publics nationaux sont dispensés d'agrément.

Capacités financières

Les candidats ou soumissionnaires ayant un chiffre d'affaire égal ou supérieur à **6.000.000,00 DA**, cumulé des trois dernières années (2018-2019-2020), joindre une copie de déclaration des impôts forfaitaires unique ou des bilans financiers des 3 dernières années, déposés auprès des services compétents.

2) CAS DE SOUMISSION EN GROUPEMENT :

DIRECTION OPERATIONNELLE D'ADRAR
NIF 000216001808337
SOUS-DIRECTION FONCTIONS SUPPORT
DEPARTEMEMEN ACHATS ET LOGISTIQUE
SERVICE ACHATS

Pour justifier l'éligibilité du soumissionnaire en groupement momentané d'architectes et/ou de bureaux d'études, il sera tenu compte des capacités de chaque membre du groupement.

A ce titre, les membres du groupement sont tenus de justifier l'ensemble des capacités exigées dans le cahier des charges

Le groupement doit être impérativement solidaire.

Si l'une des conditions d'éligibilité n'est pas satisfaite, l'offre sera rejetée systématiquement.

Les moyens humains ayant servi à la candidature du soumissionnaire ne sont pas sujets à la notation lors de l'évaluation de l'offre technique.

- Les bureaux d'études ou sociétés d'études inscrits au tableau national de l'ordre des architectes intéressés par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction Opérationnelles d'Adrar

ADRESSE: Rue de 08 Mars (Près de l'Hôpital Iben Sina), Adrar

Le dossier du concours d'architecture national présenté par le soumissionnaire sera composé de trois plis comme suit :

- Pli de l'offre technique (Voir cahier des charges)
- Pli de l'offre prestations (Voir cahier des charges)
- Pli de l'offre financière (Voir cahier des charges)

Les candidats procèdent **uniquement au dépôt de l'offre technique :**

Offre technique se compose de :

- Une déclaration à souscrire selon modèle ci-joint, remplie, datée et signée par le soumissionnaire et portant son cachet ; annexe 01
- Une déclaration de probité ; selon modèle ci-joint, remplie, datée et signée par le soumissionnaire portant son cachet ; annexe 02
- Une copie du statut pour les personnes morales ;
- Mémoire technique justificatif : permettant d'évaluer l'offre technique du soumissionnaire en matière de : annexe 05
- Le cahier des charges portant à sa dernière page, la mention manuscrite « **lu et accepté** ».
- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, conformément à l'article 03, du cahier des charges.

L'offre technique est insérée dans une enveloppe fermée et cachetée, indiquant le nom et l'adresse du soumissionnaire, la référence et l'objet de concours ainsi que la mention « offre technique ». Cette enveloppe est mise dans une autre enveloppe anonyme, comportant la mention :



ALGERIE TELECOM - SPA
EPE-SPA au capital social de 115 000 000 000.00 DA

DIRECTION OPERATIONNELLE D'ADRAR
NIF 000216001808337
SOUS-DIRECTION FONCTIONS SUPPORT
DEPARTEMEMEN ACHATS ET LOGISTIQUE
SERVICE ACHATS

ALGERIE TELECOM - SPA -
DIRCTION OPÉRATIONNELLE D'ADRAR
ADRESSE : Rue de 08 Mars (Près de l'Hôpital Iben Sina), Adrar
« Concours National d'Architecture restreint N°01/AT/DO ADR/SDFS/DAL/SA/2022
Maîtrise d'œuvre (étude et suivi) pour la réalisation du siège de la direction opérationnelle de
TIMIMOUN

Les offres seront déposées au secrétariat de la Direction Opérationnelle d'Adrar

ADRESSE : Rue de 08 Mars (Près de l'Hôpital Iben Sina), Adrar

Le délai de dépôt de l'offre technique est fixée au **quinzième (15) jour** à 14h 00, à compter de la date de la première parution du présent avis dans le site web d'Algérie Télécom EPE/SPA et dans la presse écrite. Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos hebdomadaire légal (vendredi ou samedi), la date de dépôt des offres sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Le délai de préparation des offres peut être prorogée par le service contractant par avis rectificatif publié dans les mêmes organes de l'avis de concours national restreint initial.

Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des plis qui aura lieu le jour des dépôts des offres :00 h au siège de la Direction Opérationnelle d'Adrar

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres financières pendant une durée égale à la durée de préparation des offres cumulée augmentée de 90 jours à compter de la date de dépôt des offres de prestations et financières.